

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

adiologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



88849

Déclaration de Maladie : N° P19-0005253

 Maladie **Dentaire** **Optique** **Autres**

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 26.78 Société : RANT

 Actif **Pensionné(e)** **Autre :**

Nom & Prénom : BENSIDI Fatiha Date de naissance : 1954

Adresse : 26, Bd de la Gendarmerie Casablanca

Tél. : 06.65.78.77.70 Total des frais engagés : _____ Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 10.5.FEV.2021

Nom et prénom du malade : BENSIDI FATIMA Age : 1954

Lien de parenté : **Lui-même** **Conjoint** **Enfant**

Nature de la maladie : Système

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : _____

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

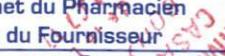
Fait à : 05.02.2021

Signature de l'adhérent(e) : [Signature]

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
5 FÉV 2021	Oz	100%		DR H. HAMOUDI 25 Bd Lanceroude 92130 Gennevilliers

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	05/02/2011	433,80

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MÉDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

O.D.F
PROTHESES DENTAÎRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	C
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

fonctionnel thérapeutique nécessaire à la profession

COEFFICIENT
DES TRAVAUX

MONTANTS
DES SOINS

DATE DU
DEVIS

Docteur Hamid HAMOUMI

Diplômé de la Faculté de Médecine de Paris

Pédiatrie Préventive et Puériculture

Biologie et Médecine Sportive

Médecine Générale

125, Bd. Lahcen Ou Idher - Ben Jdia

Tél. : 05.22.31.40.50

الدكتور حميد حموبي

خريج كلية الطب بباريس

و قائمة أمراض الأطفال والتربية

بيولوجيا والطب الرياضي

الطب العام

125، شارع لحسن ويدار

الهاتف: 05.22.31.40.50

Casablanca, le 05.FEV.2021 الدار البيضاء، في

Mr. Sadiq Elhime

69.0° No metil



egle ovibus 3 refos x1)

73.0° - Ruccola



3 off x1)

190.0° - Zucchero



eglande x2)

100.0° - Mettacrossyl



3 off x1)

100.0° - Olio ricci



x1) 08/02/2021
n. 276946

100.0° - Olio di lino



Dr. H. HAMOUMI
125, Bd. Lahcen Ouidher, Casablanca

ب المغيرين مع سمك 500 مل

METEOSPASMYL® B 20 caps molles
Alvérine citrate 60 mg / Siméticone 300 mg
P.P.V. : 40,40 DH
Distribué par COOPER PHARMA
41,rue Mohamed Diouri - Casablanca

6 118001 100293

رين 60 ملغ سمك 300 ملغ

METEOSPASMYL® B 20 caps molles
Alvérine citrate 60 mg / Siméticone 300 mg
P.P.V. : 40,40 DH
Distribué par COOPER PHARMA
41,rue Mohamed Diouri - Casablanca

6 118001 100293





Gélule Voie orale

Purcarb®

Extrait de séné - Extrait de rhubarbe - Charbon végétal

Deva
Professional

COMPOSITION

Extrait sec de feuille de séné (caséine) (extractum Rhei) 30 mg, charbon

PRESENTATIONS

Boite de 15 gélules
Boite de 30 gélules

PROPRIÉTÉS

Purcarb est un régulateur action unique : adsorbe les gâches, améliore et régule le transit, désintoxicantes. Cette action régule les processus métaboliques et les réactifs naturels.

VOIE D'ADMINISTRATION – I

Voie orale

Posologie chez l'adulte en fonction des effets recherchés :

- Effet adsorbant (en cas de digestion difficile et ballonnements par formation de gaz intestinaux) : **1 à 3 gélules par jour**
 - Effet régulateur du transit intestinal en favorisant la vidange du tube digestif (en cas de constipation) : **4 à 6 gélules par jour**

Avaler avec un grand verre d'eau en dehors des repas

Ne pas dépasser la dose recommandée.

Ne pas administrer aux enfants de moins de 12 ans.

GROSSESSE ET ALLAITEMENT

D'une façon générale, il convient au cours de la grossesse et de l'allaitement de toujours demander l'avis de votre médecin ou de votre pharmacien avant d'utiliser un produit.

PRECAUTIONS D'EMPLOI

Afin d'éviter d'éventuelles interactions nocives entre plusieurs substances, signaler à votre médecin ou à votre pharmacien tout traitement en cours.

Garder hors de portée des enfants.

A conserver dans un endroit sec et frais.

Autorisation ministère de santé n° DA 20171612034DMP/20UCAv1



Librax®

Pour le traitement des symptômes intestinaux et génito-urinaires dûs à l'anxiété et à la tension psychique.

Composition :

5 mg de chlordiazépoxide : 7-chloro-2-méthylamino-5-phényl-3H-1,4-benzodiazépine-4-oxyde et 2,5 mg de bromure de clidinium : bromure de 1-méthyl 3-benzyloxyquinuclidinium par dragée.

1 dragée contient 279 mg de glucides, correspondant à 406 K.J.

Propriétés :

Le chlordiazépoxide et le bromure de clidinium se complètent dans leur action sur les troubles fonctionnels au niveau du tractus gastro-intestinal et des voies génito-urinaires.

Le chlordiazépoxide, benzodiazépénique, est un sédatif, hypnotique, tensiolytique et myorelaxant. Son mode d'action est de manière causale.

Le bromure de clidinium, antagoniste de la musculature lissée, relaxante, permet une action à court terme lors de troubles fonctionnels neuro-génito-urinaires. Dans de très rares cas, il peut provoquer des spasmes de l'appareil digestif.

Le chlordiazépoxide et le bromure de clidinium sont deux principes actifs qui influent sur les voies de transmission nerveuse et les fonctions neurogénito-urinaires.

Le chlordiazépoxide et le bromure de clidinium sont deux principes actifs qui influent sur les voies de transmission nerveuse et les fonctions neurogénito-urinaires.

Pharmacocinétique :

Après prise orale, le chlordiazépoxide est pratiquement entièrement absorbé et parvient en majeure partie sous forme inchangée dans la circulation. La concentration plasmatique maximale est atteinte en moyenne en l'espace de deux à quatre heures. A l'état d'équilibre le volume de distribution du chlordiazépoxide est de 0,3-0,4 l/kg de poids corporel. La liaison aux protéines plasmatiques atteint 93-97%. La substance inchangée ainsi que le desméthylchlordiazépoxide, principal métabolite pharmacologiquement actif, traversent rapidement les barrières hémato-encéphaliques et placentaires; ils passent également en petites quantités dans le lait maternel.

La demi-vie plasmatique du chlordiazépoxide est de 15 minutes environ pendant la phase de distribution et de dix heures environ pendant la phase d'élimination. La clairance plasmatique totale est de l'ordre de 0,3-0,5 ml/min/kg. Moins de 1% d'une dose orale est retrouvé dans l'urine sous forme de chlordiazépoxide inchangé. La désalkylation et l'hydroxylation hépatique du chlordiazépoxide donnent naissance aux métabolites suivants, pharmacologiquement actifs : desméthylchlordiazépoxide, démoxépam, desméthyldiazepam. Le démoxépam et le desméthyldiazepam sont éliminés sous forme de conjugués inactifs de l'acide glucuronique. Lors d'administration répétée, l'état d'équilibre du chlordiazépoxide inchangé s'installe en l'espace de trois jours, tandis que les métabolites s'accumulent beaucoup plus lentement.

Le bromure de clidinium est absorbé en majeure partie sous forme inchangée dans l'intestin grêle, puis rapidement hydrolysé dans le foie en dérivé alcoolique comportant une amine quaternaire. Ce dérivé est éliminé dans l'urine et est également retrouvé dans les fèces au côté du bromure de clidinium inchangé. Une faible partie de la dose orale est soumise sous forme inchangée à une circulation entéro-hépatique. L'élimination dans l'urine s'effectue en deux phases, avec des demi-vies de respectivement 1½ et 20 heures en moyenne.

Indications :

Manifestations de l'anxiété s'accompagnant de troubles fonctionnels digestifs à composante spastique.

Posologie habituelle :

3-4 dragées par jour. Prendre le médicament de préférence une demi-heure avant les repas avec du liquide.

Directives posologiques particulières :

Patients âgés et faibles : commencer par 1-2 dragées par jour, puis augmenter peu à peu la posologie jusqu'à la dose optimale, efficace et tolérée.

Enfants : 1-2 dragées par jour, selon l'âge et l'affection à traiter. Les dragées peuvent être avalées entières ou écrasées, avec du liquide.

LOT:20151 PER:09/2023
PPU:21,00 DH



Gélule
Voie orale

Nometil®

Extrait standardisé de Zingiber officinale



COMPOSITION

Poudre de Rhizome de Gingembre (Zingiber Officinale) 250 mg sous forme d'extraits standardisés concentrés en gingérols. Excipients : silice colloïdale, gomme arabique, talc; qsp 1 gélule

PRESENTATIONS

Boîte de 15 gélules

Boîte de 30 gélules

PROPRIETES ET UTILISATION

Nometil, ayant comme principe actif (Zingiber officinale), possède une grande efficacité dans les désagréments digestifs passagers (digestion difficile, nausées, ballonnements). De nombreuses études, réalisées entre autres au Royaume-Uni, ont permis de démontrer l'efficacité du principe actif de **Nometil**.

Sa formulation est développée pour aider :

- En cas d'excès alimentaires
 - En cas de régime alimentaire inhabituel (en vacances par exemple)
 - Lors de voyages ou déplacements agités
 - En cas de stress trop important.
 - Grossesse : chez les femmes enceintes pour retrouver le bien-être digestif durant leur grossesse.
- Il permet d'agir contre les nausées en 30 minutes, sans effet de somnolence et sans effets secondaires.



trait sec de gingembre standardisé et ses effets secondaires pour aider à atténuer les

effets indésirables et permis de démontrer l'efficacité

maximal dans les situations suivantes :

PRECAUTIONS PARTICULIERES

Ne pas utiliser en cas d'obstruction des voies biliaires

VOIE D'ADMINISTRATION- POSOLOGIE-CONSEILS D'UTILISATION

Voie orale

La formule naturelle de **Nometil** convient aux adultes et aux enfants à partir de 3 ans.

Adultes et enfants de plus de 12 ans : 2 gélules, 1 à 4 fois par jour.

Femmes enceintes : 1 gélule, le matin et le midi ou 2 gélules en une prise le matin.

Enfants à partir de 6 ans : 1 gélule, 1 à 4 fois par jour (maximum 4 gélules par jour).

Enfants à partir de 3 ans : 1 gélule, 1 à 2 fois par jour (maximum 2 gélules par jour).

Avaler les gélules avec un verre d'eau.

En cas de voyage ou déplacement, prendre les gélules 30 minutes avant le départ.

GROSSESSE ET ALLAITEMENT

D'une façon générale, il convient au cours de la grossesse et de l'allaitement de toujours demander l'avis de votre médecin ou de votre pharmacien avant d'utiliser un produit.

PRECAUTIONS GENERALES D'EMPLOI

Afin d'éviter d'éventuelles interactions nocives entre plusieurs substances, signaler à votre médecin ou à votre pharmacien tout traitement en cours.

Ne pas dépasser la dose recommandée.

Garder hors de portée des enfants.

A conserver dans un endroit sec et frais.

Autorisation ministère de santé n° DA 20171612031DMP/20UCAv1



146-147, Zone Industrielle Tit Mellil - Casablanca